

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2017 – 159 du 18 décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le lundi dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 10 décembre 2017 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes M. BONIFACE, J. LECERF, C. MEGRET, D. LEVESQUE, A. M. BARBIER, V. HERMANT, G. WATSON, N. BOUBET, D. TABARY, F. LETURCQ, M. GORGUET, N. CARON, F. DEHON,

Mrs X. DUQUESNE, G. POUILLAUDE, L. GABRELLE, J. MAURER, Ph. GORGUET, B. BRONNIART, J. C. CODEVELLE, Ch. TABARY, J. N. MENAGE, F. SELIER, M. REBOUT, H. COPIN, J. P. LORENT, L. DE LE VALLEE, L. ANTINORI, J. L. TABARY, D. BASSEUX, B. HIEZ, G. TRANNIN, J. VASSEUR, M. POUILLAUDE, J. DESCAMPS, Ch. DAMBRINE, Ch. HEMAR, J. L. CANDAT, L. GUISE.

Mme G. WATSON, absente et excusée, a été supplée par M. M. CANONNE,
Mme D. TABARY, absente et excusée, a été supplée par Mme A. GILLION,
M. G. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. B. SEGERS,
M. J. N. MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. J. FOSTIER,
M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET,
M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET,
M. J. VASSEUR, absent et excusé, a été suppléé par à M. J.Y. HARMEGNIES,
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par à M. J.P. LEBRET,
M. L. GUISE, absent et excusé, a été suppléé par à M. J. M. DEMAILLY,

Mme N BOUBET, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE.

Objet : Programmation DETR 2018 - Travaux de confortement et de renforcement des voiries communautaires – Tranche 1.

La séance ouverte, Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'il est nécessaire d'engager des travaux de confortement et de renforcement des voiries communales qui ont été classées comme voiries communautaires.

Monsieur le Président présente un programme de travaux comprenant une première tranche de confortement et de renforcement de voiries sur les communes de Bapaume, Bertincourt et Bucquoy pour un montant estimatif de travaux de € HT.

Monsieur le Président propose de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la programmation DETR 2018.

Monsieur le Président détaille le plan de financement de cette opération qui s'établit comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Acquisition immobilière/foncière*				
<u>Travaux (à détailler)</u>				
VOIRIE – Renforcement VOIRIE – Rabotage VOIRIE - Tapis d'enrobés Aléas et imprévus (5%)	150 000,00 €	- Etat (à détailler) SIPL DETR - Communauté de Communes du Sud-Artois	30 000,00 € 120 000,00 €	20,00 % 80,00 %
<u>Autres (honoraires)</u>				
Maîtrise d'œuvre Frais annexes				
Coût total de l'opération	150 000,00 €		150 000,00 €	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver le programme de travaux de confortement et de renforcement de différentes voiries communautaires (Tranche 1) ;
- de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) programmation 2018, priorité 2, code D1 - Création de voies (à l'exclusion des parkings), grosses réparations sur chaussées et trottoirs et/ou réparations d'urgence de voiries dues à des calamités naturelles, à hauteur de 20 % HT du montant des travaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;
- de solliciter des services de l'Etat l'autorisation de démarrer les travaux dès la complétude du dossier de demande de subvention.


Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
Le 18 décembre 2017 et transmission
en Préfecture le 18 décembre 2017



2017-159 - 18/12/2017
Programmation DETR 2018 –
Travaux de confortement
Voiries Communautaires Tranche 1.

Le Président,

Jean Jacques COTTEL.



PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

19 JAN. 2018

ARRIVÉE